



Sète, 30 octobre 2009

François Liberti

Vice-président
délégué à la politique de la protection
de l'enfance et de la famille

Conseiller général
du 2^e canton de Sète

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lors du dernier conseil municipal, le Maire a fait voter le Conseil pour que la ville de Sète ne participe pas à l'augmentation du capital d'Hérault Aménagement. La raison invoquée : depuis 2001 la SEM du Département n'a rien construit sur la ville. Ceci est une contre-vérité ! La question qui se pose, c'est pourquoi Hérault Aménagement et l'Office Départemental HLM ont construit à Sète sous la municipalité Martelli, sous la municipalité Marchand, sous la municipalité Liberti et pourquoi ils ne peuvent plus le faire depuis 2001, sous la municipalité Commeinhes ? Par exemple, lorsque Hérault Habitat s'est porté acquéreur des anciens locaux d'Ifrermer, la ville a fait jouer son droit de préemption, ce qui a bloqué cette vente destinée à du logement social. Voilà un des éléments de réponse.

Le Maire ne peut non plus ignorer que même s'il empêche Hérault Aménagement d'acquérir du foncier, le Département intervient malgré tout financièrement sur toutes les opérations de logements sociaux portées par la ville de Sète. C'est ainsi qu'il est partenaire financier pour la construction de la maison relais. Le maire ne peut non plus ignorer que c'est avec la municipalité de gauche, que j'ai présidée, que nous avons réalisé la construction de l'hôtel social, géré par le SUS ; Son adjoint Emile Anfosso le sait bien car c'est l'office HLM de Sète, dont il est le directeur et moi-même à l'époque président, qui a piloté cette construction. Comment enfin peut-il affirmer avec autant d'aplomb qu'Hérault Aménagement n'intervient pas sur la ville, alors que la SEM du Département a construit le collège Victor-Hugo, qu'elle construit la Halle des Sports du Barrou, qu'elle va réaliser la nouvelle caserne des pompiers de Sète, et des nouveaux logements sociaux sur le site de l'ancienne caserne de gendarmerie ?

Les électrices et les électeurs qui ont élu François Commeinhes Conseiller général devraient se demander quel est son jeu et quel rôle est le sien dans cette assemblée où il est censé représenter les sétois du premier canton.